

Diagnostic agronomique et socio-économique des OERT

Manuel N°5

Parcelle toujours utilisée
en hivernage et en
contre saison

Attributaire exploitant
non-résident et disposant
d'un attelage

« Contrat de location »
spécifique sur cette parcelle

Attributaire exploitant
résident ne disposant
pas d'attelage

Office
du Niger

MALI



Ce manuel a été produit dans le cadre du projet ASIrri - Projet d'Appui aux Irrigants et aux Services aux Irrigants. ASIrri est une initiative conjointe de partenaires du développement du Nord et du Sud intervenant dans trois pays :

Au Mali : la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement ;

Au Cambodge : le CEDAC Centre d'études sur le développement agricole au Cambodge et le GRET Professionnels du développement solidaire ;

En Haïti : la FONHADI Fondation nationale haïtienne de l'irrigation, CUDES Coordination des usagers pour le développement du Sud-Est, CROSE Coordination régionale des organisations du Sud-Est et AVSF Agronomes et vétérinaires sans frontières.

Le projet ASIrri a reçu l'appui financier de l'AFD Agence française de développement via la FISONG Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG. ASIrri est le premier FISONG engagé par l'AFD autour de la thématique de l'eau agricole et des politiques sectorielles d'irrigation. Il intervient sur la problématique de la pérennisation des systèmes irrigués par l'organisation socioprofessionnelle des usagers, domaine privilégié d'action des ONG.

Objectif général d'ASIrri :

Assurer la gestion des systèmes irrigués et leur optimisation pour la production agricole par la pérennisation des associations d'irrigants et des dispositifs d'appui et de services.

Objectif spécifique d'ASIrri :

Elaborer, tester et favoriser la pérennisation des modes d'accompagnement et de prestation de services aux irrigants pour une exploitation durable des zones irriguées, dans trois contextes nationaux diversifiés : Haïti, Cambodge, Mali, en profitant des différences d'expériences entre sites pour maximiser les échanges et le co-apprentissage, et la capitalisation.



ASIrri au Mali : la Fédération des centres Faranfasi so et l'IRAM ont mené une action pilote au niveau du centre de prestation de services de Molodo de 2009 à 2012. Une démarche d'appui aux OERT Organisations pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire a ainsi été élaborée, testée et évaluée. Cette démarche peut maintenant être répliquée plus largement sur la zone Office du Niger. Les partenaires suivants ont été particulièrement impliqués dans cette initiative : Chambre régionale d'Agriculture de Ségou, Office du Niger, Les Délégués généraux des exploitants agricole de la zone Office du Niger, l'Institut d'économie rurale, les syndicats agricoles (SAGREPON, SYNADEC, SEXAGON) et Nyeta Conseils.

TRAVAIL RÉALISÉ PAR

iram



FINANCÉ PAR



CONTACTS

FCPS (Mali) : Tél. : (00 223) 21 35 20 14 / 66 76 69 40
fedecps@yahoo.fr

IRAM (France) : Tél. : (00 33) 01 44 08 67 67
iram@iram-fr.org

Objectifs du manuel

Ce diagnostic doit permettre au CPS (et aux autres acteurs) de mieux comprendre les éléments agronomiques et socio-économiques de chaque OERT qui président :

- A l'élaboration des stratégies individuelles des producteurs d'une OERT ;
- A l'élaboration d'une stratégie collective au niveau de l'OERT.

Au cours de ce diagnostic, on cherchera à cerner les intérêts et les moyens des producteurs individuels qui déterminent leurs stratégies : taille des parcelles, attributaire / location (et notamment la question des « non-résidents » et du type de contrat qui lie exploitants et attributaires), équipements (qui dispose d'équipement et qui est sous-équipé), relation avec les parcelles sèches, pratique de la contre-saison (riz ou maraîchage)... On conclura en termes d'existence ou non de différents systèmes de production et différents groupes d'intérêts au sein de chaque OERT. On pourra ainsi identifier des facteurs influençant l'action collective de l'OERT (taille de l'OERT, longueur de l'arroiseur, existence de groupes d'intérêts...).

Ce diagnostic agro-socio-économique réalisé en début d'intervention, puis révisé annuellement, permettra d'identifier d'éventuels facteurs de difficulté à l'action collective :

- Nombre d'exploitants : Un nombre d'exploitants élevé rend plus difficile l'action collective.
- % de non résidents : Un pourcentage élevé de non résidents rend plus difficile l'action collective.
- Pression foncière : Une forte pression sur le foncier rend également plus difficile le fonctionnement de l'OERT.
- Niveau d'équipement : Un faible niveau d'équipement rend plus difficile le respect du calendrier cultural et rend donc plus difficile la planification des campagnes (sur le plan agronomique mais aussi hydraulique).
- Type d'agriculteurs : La cohabitation de « petits » et de « gros » agriculteurs peut rendre plus difficile l'action collective.

PUBLIC-CIBLE

- OERT : Elle nécessite donc la participation large des membres de l'OERT : de façon indispensable le chef arroseur et les membres du bureau et une bonne proportion des agriculteurs membres.
- L'aiguadier de l'Office du Niger : La participation de l'aiguadier est nécessaire pour l'exploitation des listes d'attribution (rôle de l'ON). Par ailleurs sa participation va permettre d'améliorer les collaborations entre l'OERT, le CPS et l'ON.
- CPS : Les élus du CPS qui connaissent bien les OERT pourront fournir des données de base.

Hypothèses, conditionnalités, intégration dans la démarche d'ensemble d'appui aux OERT

↳ *Intégration dans la démarche d'ensemble d'appui aux OERT*

Combiné au diagnostic hydraulique des OERT (cf. manuel n°4), le diagnostic agronomique et socio-économique permettra de situer chaque OERT dans la typologie. Le CPS pourra alors adapter ses services au type d'OERT.

NB : Attention il ne s'agira pas de figer une OERT dans un type. D'une part les caractéristiques organisationnelles sont justement censées évoluer avec le développement (les progrès) de l'organisation. D'autre part du fait des nombreuses réattributions de parcelles, la composition des OERT change, ce qui peut changer les dynamiques internes. Le diagnostic agronomique et socio-économique doit donc être révisé annuellement.

↳ *Conditionnalités*

Disponibilité du rôle de l'ON et participation de l'aiguadier et du chef arroseur à la démarche.

Sensibilisation en amont pour garantir la forte participation des exploitants de l'OERT.

Attention : sans l'engagement voir la détermination des chefs arroseurs et notables, le travail peut être très compliqué !

Démarche proposée

↳ *Une première caractérisation rapide qui peut être approfondie au besoin*

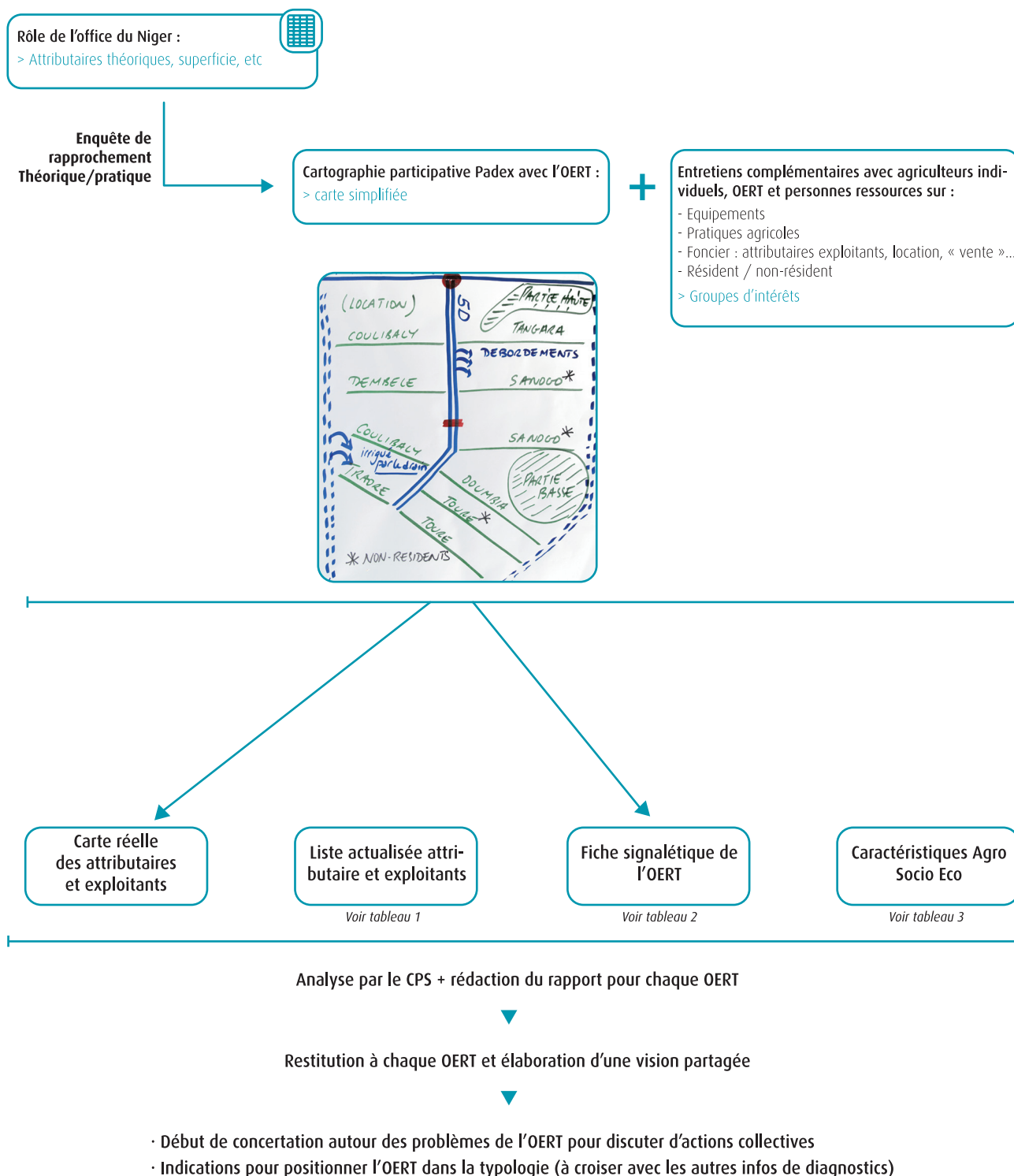
Une caractérisation précise demanderait beaucoup de temps. On propose donc une démarche en deux étapes, afin de disposer d'un premier produit pour la préparation de l'hivernage prochain :

- Etape 1 : On utilisera le plan de la maille hydraulique pour y reporter chaque parcelle / producteur, le rôle de l'Office du Niger mentionnant l'attributaire officiel de la parcelle (on confrontera le rôle avec la pratique), et un entretien de groupe pour obtenir des informations complémentaires. Cette étape sera conduite par le conseiller OERT, appuyé par d'autres conseiller (conseiller à l'exploitation familiale et quelques élus du CPS).
- Etape 2 : Cette première caractérisation peut être affinée soit par des stagiaires soit par une autre ressource (optionnelle) commise à cet effet.

Le produit disponible devrait permettre, utilisé conjointement avec la caractérisation hydraulique, de planifier la campagne d'hivernage.

↳ Détail de l'étape 1

Schéma : Processus de diagnostic agronomique et socio économique pour chaque OERT



L'étape 1 comporte les activités suivantes :

- Obtention auprès de l'Office du Niger du rôle correspondant à l'OERT et établissement d'une première liste : noms des attributaires officiels, numéros des parcelles et positionnements, superficies...
- Identification avec des personnes ressources (élus du CPS par exemple) d'éventuels différences entre le rôle et la réalité (pour anticiper d'éventuels non-dits sur l'arroseur).

- Cartographie participative avec les membres de l'OERT pour identifier les exploitants et attributaires réels : noms, superficies, types de contrats,
- Pour chaque exploitant, identification des données clés : niveau d'équipement, types de cultures, résidents / non-résidents (et si non-résidents où résident-ils ?)...
- Consolidation d'une liste pour chaque OERT et élaboration d'un tableau de synthèse.
- Elaboration d'un rapport de caractérisation agronomique et socio-économique.
- Restitution à l'OERT permettant d'une part de confirmer le diagnostic et d'autre part d'amorcer un processus de concertation entre les producteurs (identifier ensemble des difficultés par exemple).

Les résultats du diagnostic seront restitués aux OERT (le CPS en garde une copie) en présence de tous les exploitants. Cette restitution devra permettre :

- De poursuivre les discussions : affiner le diagnostic, le valider par les membres qui peuvent alors avoir une vision commune / partagée de leur arroseur et des problèmes ;
- D'élaborer une planification d'actions d'amélioration des performances de la maille hydraulique sur la base des données agronomiques et en tenant compte des aspects sociaux et économiques de l'OERT.

➤ *Effets sur les OERT*

Ce travail de caractérisation est une occasion pour le CPS de sensibiliser davantage les OERT et de les interpeller par rapport à leur mandat (entretien du tertiaire et gestion de l'eau).

- Le premier effet visible est une dynamisation des travaux d'entretiens annuels des arroseurs par les OERT.
- Le second effet visible est un regain d'intérêt pour les OERT qui se traduit par une certaine activation (engagement des OERT, connaissance mutuelle...).



Photo : Pratique de la culture de contre saison. Connaître pour chaque OERT les producteurs / productrices pratiquant la contre saison et les parcelles correspondantes est important.



Photo : Labour avec un attelage de bœufs. Le niveau d'équipement des producteurs est un facteur important du respect ou non du calendrier culturel et de facilité ou non d'actions collectives.

Exemple d'outils

Plusieurs outils ont été développés et testés par le CPS de Molodo. En répliquant la démarche, les CPS peuvent s'en inspirer pour élaborer leurs propres outils.

↘ *Tableau pour chaque OERT*

Tableau 1 : Exemple de fiche signalétique d'une OERT

Désignation	2011
Nombre d'exploitants :	33
Superficie totale :	42,27
Superficie moyenne :	1,28
Nombre de résidents :	9
Nombre de non résidents :	24
Types de contrats	
Attribution	24
Achat	9
Location	0
Niveau d'équipement	
multiculteurs	2
attelages complets	5
Batteuses	1
Décortiqueuses	2
Charrettes	10
Herses	4

Tableau 2 : Exemple de liste des attributaires et exploitants d'une OERT

N°	Noms et prénoms	N° exploitant	Superficie	Type contrat	Résidence
1		89	1,2	Attribution	Non-Resident
2		208	1,2	Attribution	Non-Resident
3		210	1,2	Attribution	Non-Resident
4		316	1	Attribution	Non-résident
5		90	1,2	Attribution	Non-Resident
6		118	1,4	Attribution	Non-Resident
7		116	1,5	Attribution	Resident
8		130	2	Attribution	Non-Resident
9		201	1,72	Attribution	Non-Resident
10		305	1,6	Attribution	Non-résident
11		119	1,25	Attribution	Non-résident
12		133	1,4	Attribution	Non-Resident
13		202	0,7	Attribution	Resident
14		257	0,4	Attribution	Non-Resident
15		256	0,3	Attribution	Non-Resident
16		139	0,5	Attribution	Non-Resident
17		299	0,3	Attribution	Non-Resident
18		258	0,5	Attribution	Non-Resident
19		259	0,13	Attribution	Non-Resident
20		260	0,3	Attribution	Non-Resident
21		202	1,2	Attribution	Non-Resident
22		110	1,4	Attribution	Résident
23		101	3	Attribution	Résident
24			1	Exp	Non-Resident
25			1	Exp	Non-Resident
26			2,2	Attribution	Résident
27		297	1	Attribution	Non-Résident
28			1	Attribution	Non-Résident
29			0,5	Attribution	Non-Resident
30		17	1,4	Attribution	Résident
31		135	3,5	Attribution	Résident
32			1	Exp	Non-Resident
33			1	Expl	Résident
			39		

➤ Caractérisation agronomique et socioéconomique des OERT-Tableau de synthèse

Tableau 3 : Exemple de tableau de synthèse des caractéristiques agronomiques et socio-économiques des OERT

OERT	Nb d'exploit.	Sup. totale (ha)	Sup. moyen (ha)	Résident	Non résident	Types contrats	Niveau équipé.	Intensit. cultu.	Contre saison

Unité Responsable :

- CPS : Adapter/ajuster les services
- Conseiller OERT avec l'appui du conseiller CEF. L'appui des élus reste essentiel.

! Points d'attention

Une forte mobilisation des OERT est nécessaire sinon le travail de concertation ne fonctionnera pas.

Après chaque étape, le rapport doit être produit immédiatement et remis à l'OERT. Cela présentera plusieurs avantages :

- On évitera de mélanger les informations issues de plusieurs OERT ;
- L'OERT verra directement le résultat de sa mobilisation et de ses travaux avec la remise du rapport.

➤ Liste des sigles

AGR	Activité génératrice de revenus
ASIrri	Projet d'appui aux irrigants et aux services aux irrigants
AFD	Agence française de développement
AV	Association villageoise
CA	Conseil d'administration
CPS	Centre de prestation de services Faranfasi so
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture (de Ségou)
CS	Conseil de surveillance
DLCA	Délégation locale de la chambre d'agriculture
FCPS	Fédération des centres de prestation de services Faranfasi so
GIE	Groupement d'intérêt économique
IER	Institut d'économie rurale
IRAM	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
OERT	Organisation pour l'entretien et l'exploitation du réseau tertiaire
ON	Office du Niger
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PADON	Programme d'appui au développement de l'Office du Niger

Liste des manuels



MANUEL 1
Manuel introductif à la démarche ASIrri d'activation des OERT



MANUEL 2
Les partenariats dans le cadre de l'appui aux OERT



MANUEL 3
Diagnostic initial de la zone d'intervention et adaptation de la démarche ASIrri aux spécificités des zones d'intervention



MANUEL 4
Diagnostic Hydraulique Participatif Rapide et Planification des actions d'amélioration des performances des périmètres irrigués (DHPRP)



MANUEL 5
Diagnostic agronomique et socio-économique des OERT



MANUEL 6
Typologie des OERT



MANUEL 7
Formation de base aux techniques d'entretien du réseau tertiaire



MANUEL 8
Formation de base à la gestion de l'eau au niveau du canal tertiaire



MANUEL 9
Planification concertée participative



MANUEL 10
Démarche et outils d'évaluation des OERT et des services aux OERT